



ARRONDISSEMENT D'ANGERS
DEPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE

PROCES VERBAL DE DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept, le cinq du mois de septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul SAULGRAIN, Maire.

Etaient présents, M SAULGRAIN, Mme CHEVALIER, M. BAURY, M. LAMARRE, M. LE CAPITAINE, M. BRAULT, M. BOUTRON, Mme GUILLET, Mme KAUFFMANN, M. PLESSIS, MME JEGOU, Mme LUMEAU, M. DELOCHRE, Mme SMITH

Excusé(e) : Mme EDELINE

Secrétaire de séance : M BRAULT Olivier
Convocation du 1 septembre
Date de publication : 12 septembre 2017
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 14
Nombre de pouvoirs : 1
MME EDELINE à M DELOCHRE

M SAULGRAIN présente le CR de la réunion de Conseil Municipal du 27 juin 2017, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

DCM 2017-58 a RÉSILIATION DU BAIL COMMERCIAL RESTAURANT LA BOULE D'OR

Monsieur le Maire rappelle les faits :

En Décembre 2016 la commune a acquis un fonds de commerce visant à remettre en exploitation un bar-restaurant-tabac suite à la liquidation judiciaire du Gérant. Outre l'achat de 10 000€, un loyer de 1 000 € par mois est versé aux propriétaires des murs.

Afin de dynamiser le centre de Denée, et pour continuer à bénéficier du Label PCC (Petite Cité de Caractère) un commerce de bouche est nécessaire.

Monsieur le Maire fait part des nombreux contacts avec de futurs repreneurs, des conclusions reçues quant aux travaux à réaliser dans le local.

Mme CHEVALIER évoque la rencontre qui a eu lieu avec le représentant des Propriétaires de la « SCI GOLDEN BALL » Société Civile 7 chemin de rabault MURS ERIGNE 49160, lui évoquant les difficultés pour avancer dans ce dossier du fait des travaux de réhabilitation importants.

Les dépenses engagées sont de 27 900€.

Monsieur le Maire les adjoints et la commission finances proposent donc au Conseil Municipal de résilier le bail commercial qui lie la commune à LA SCI GOLDEN BALL référencée ci-dessus à compter du 30 septembre 2017 (Délais de 6 mois avant de CESSER le paiement par tranche trimestrielle, soit une cessation au 31 mars 2018.

après discussion :

Le Conseil Municipal de DENÉE à l'unanimité, Décide de dénoncer le Bail Commercial datant du 27 juin 2007 avec la société Golden Ball, (relaté dans l'acte de cession de fonds de commerce du 28.12.2016) à la date du 30 septembre 2017 pour un effet au 31 mars 2018.

Monsieur le Maire est autorisé :

A faire établir les documents nécessaires,

A confier cette procédure à Me Simon LEBLANC PAPOUIN Notaire à Chalonnes sur Loire.

En ce qui concerne l'avenir du restaurant M le Maire propose un huis clos en fin de séance afin d'informer les élus.

Le Conseil Municipal donne son accord.

DCM 2017-59 DM N°3 VIREMENT DE CREDIT ACHAT PARCELLE AEE

Monsieur le Maire rappelle la DCM N° 2016-59 de septembre 2016 prévoyant l'achat de la parcelle des bas de remparts à l'AEE pour un prix de 4 500€ plus 100 € de frais d'acte. IL informe qu'il a pris une décision du Maire en Juillet pour pouvoir payer ce terrain ; Au moment du vote du Budget 2017 une somme de 69 300€ fut inscrite en BP à l'article 2128.

Il convient donc, pour la même Opération, « **aménagement des remparts** » de **VIRER 4600 € DU COMPTE 2128 vers le compte 2111.**

Aménagements Remparts	BP 2017	DM n°4	Budget après DM
2128 Travaux	69 300	-4 600	64 700
2111 Achats Parcelles	0	+ 4600	4 600

Le Conseil Municipal approuve cette décision.

PERSONNEL

1- Poste DGS

Monsieur le Maire annonce que la personne recrutée contractuellement sur le poste de DGS a quitté la commune pour reprendre des études.

Après discussion il est décidé d'essayer de proposer un CDD sur le un poste de Rédacteur déjà ouvert.

2- Réorganisation des services Ménages Restauration Garderie, par Elisabeth Chevalier.

En agissant sur plusieurs éléments : aménagement extérieur et intérieur du restaurant scolaire, diminution des ménages dans certains locaux, implication des élus ; et après un travail important demandé à Hélène LANNIER pour rationaliser les horaires des agents de service, tout en gardant la qualité.

Nous espérons diminuer considérablement le recours à des intervenants extérieurs. Les économies se feraient sentir sur l'année 2018.

Par ailleurs des réunions du personnel ont été mises en place visant à intégrer les agents dans la vie communale et à considérer leur poste.

3- Le prix du repas pour le personnel de restauration scolaire est fixé au tarif Urssaf en vigueur, à compter du 1^{er} septembre 2017.

4- Risques psychosociaux, deux entreprises ont répondues, Galiléa et Michel-Mérit, les deux désirent rencontrer le Conseil Municipal au complet_ avant de contracter cette mission. Le coût est d'environ 10 000€ ht. Des réunions de travail seront donc prévues.

Analyse Budgétaire

Au moment de l'élaboration du Budget Primitif 2017 il avait été prévu de demander au Comptable du Trésor une Analyse Financière du Budget de la commune de Denée.

Mme AUDOLY du Trésor Public est donc venue la présenter la semaine passée. Présence de 8 conseillers sur 15.

Les critères sont ceux d'une strate de population entre 500 et 2000 habitants (Denée 1400) de 2014 et 2016 ; il convient donc de les appréhender avec précautions. Quelques points :

Les recettes globales sont dans la moyenne,

L'endettement est raisonnable,

Les dépenses de fonctionnement dépassent les ratios.

La CAF Capacité d'Autofinancement est faible.

Mme AUDOLY explique les mécanismes budgétaires, les risques et la prudence à avoir. Le Conseil Municipal entend la nécessité de travailler sur les orientations budgétaires de la Commune et remercie Mme AUDOLY du travail effectué.

TRAVAUX ROUTE DE MOZÉ

Monsieur le Maire indique que les travaux ont commencés, les déviations sont mises en place, l'information vers une Grande Prudence a été faite par affichage et parution sur les sites et journaux. Elle doit être relayée par chacun.

RESTAURANT SCOLAIRE

Mme CHEVALIER et M LAMARRE donnent les infos concernant le restaurant scolaire :

-pour permettre une meilleure surveillance et réduire le nombre de personnel la haie a été taillée cet été, le grillage ajusté.

-les travaux dans la cuisine sont commencés, l'emplacement de la porte créé, le carrelage, la peinture et un placard sur un mur entier est bâti. La cloison inox est en cours d'acheminement.

- les espaces libérés permettront l'accès aux wc, vestiaires des employés, stockage etc.

-les portes vitrées doivent arriver et seront posées durant les vacances de la Toussaints.

En ce qui concerne la restauration, des études sont menées pour rationaliser les approvisionnements visant à moins de gâchis.

Reste à trouver un moyen pour évacuer les poubelles alimentaires ;

CABINET MÉDICAL

Mme GUILLET informe qu'un Médecin Mme Pauline LEMOINE, installera son cabinet médical au 1^{er} Janvier 2018, au 3 ter grande rue à Denée. Une salle d'attente commune avec les infirmières. les travaux en régie, par les employés communaux commencent.

La CCLLA a donné son accord pour le déplacement de la Borne Infos touristiques, sur le mur du Proxi.

On attend l'aval des Bâtiments de France.

DCM 2017-60 NUMEROTATION DE MAISON

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande de numérotage des parcelles AH 21 et 23 sises Route d'Angers suite à la construction d'une maison individuelle.

Il est proposé d'attribuer à cette nouvelle parcelle le **n°12 bis**.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, Le Conseil Municipal,

DECIDE d'attribuer le n°12bis aux parcelles AH 21 et 23 sises Route d'Angers.

JUMELAGE AVEC DENEÉ Belgique

Monsieur le Maire redit l'invitation de l'Association Culturelle pour le Samedi 9 septembre 2017 afin d'inaugurer les panneaux signalant le Jumelage DENÉE avec DENEÉ en Belgique.

Le huis clos est prononcé.

La séance est levée à 22h48